

“RELEASE G20”

UN MÉCANISME FLEXIBLE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE INITIATIVE POUR RELANCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Une Proposition pour le G20 sous la Présidence Brésilienne

(Synthèse)

Soutenir les investissements dans le développement des pays les plus fragiles et endettés peut être revitalisé, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), à l’initiative **de la Présidence Brésilienne du G20**. Cette initiative pourrait s'appuyer sur l'extension de l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD¹) précédemment mise en œuvre par le G20.

L'**initiative RELEASE G20** représente une proposition de conversion flexible, totale ou partielle, de la dette souveraine à travers la création par le pays débiteur d'un fonds de contrepartie en monnaie locale, destiné au développement durable—un Fonds ODD. Ce fonds serait doté de montants équivalents nominalement aux paiements des dettes existantes.

L’objectif est de promouvoir la réalisation des ODD dans les pays les plus vulnérables, confrontés à des crises économiques graves qui accentuent leurs fragilités structurelles, en **favorisant des investissements durables** à moyen et long terme dans des infrastructures et services résilients, tant par des initiatives publiques que par des incitations au secteur privé. Encourager les investissements, en particulier dans les pays en développement à fort potentiel démographique, peut stimuler la croissance économique, promouvoir le commerce, garantir les services et créer des emplois stables. La réduction et la restructuration de la dette sont donc essentielles pour éviter les défaillances économiques généralisées et favoriser des investissements de relance axés sur les ODD.

La conversion de la dette devrait être progressive afin d’accroître dans le temps son effet multiplicateur et son impact, en adéquation avec les politiques de chaque pays. Les pays endettés réduiraient les dépenses publiques consacrées au service de la dette en échange de leur **engagement à réinvestir un montant équivalent dans leurs économies locales, selon un calendrier convenu**.

Les avantages de la conversion de la dette en fonds d’investissement locaux sont évidents. Elle permet de planifier et de réaliser des projets immédiats en cohérence avec les ODD, renforce l’appropriation et la responsabilité des pays dans la gestion des fonds et le développement des capacités administratives, et incite les créanciers à maintenir et renforcer leurs relations avec ces pays.

Au niveau national, toutes les ressources générées par les décisions RELEASE du G20, de l'UE, de l'UA, du FMI, de la Banque Mondiale et d’autres institutions financières internationales seraient canalisées dans **un Fonds ODD de contrepartie pour des investissements en monnaie locale**, alignés avec le plan de développement du pays et produisant des impacts mesurables sur les cibles spécifiques des ODD. Le Fonds financerait directement ces investissements ou servirait de garantie pour attirer d’autres fonds ou investisseurs, essentiellement privés, dans le but global de créer un développement durable.

¹ Initiative de suspension du service de la dette du G20 (avril 2020): faciliter la suspension de la dette pour 76 pays à faible revenu (40 en Afrique subsaharienne) éligibles à l'aide de l'Agence internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale.

Le Fonds ODD, géré au niveau gouvernemental, pays par pays, sous la supervision du Ministère des Finances et avec la participation des ministères concernés et des organisations de la société civile, **serait doté d'un mécanisme de suivi afin de garantir la transparence, la responsabilité et l'efficacité des interventions.** Il devrait être négocié sur la base des pratiques actuelles et avec des modalités convenues avec les pays créanciers. Le G20 pourrait fournir des lignes directrices en matière de gouvernance, à adapter au cas par cas en tenant compte du nombre de pays créanciers participants au Fonds national ODD.

Les conditions associées au financement devraient être simples, transparentes et faciles à surveiller par toutes les institutions impliquées. Le suivi et la **clarté des critères d'utilisation des Fonds** seront particulièrement importants pour rétablir la discipline et l'utilisation adéquate de la conversion de la dette, tout en renforçant la confiance et la crédibilité. Les créanciers pourraient être attirés par l'idée de convertir des montants non récupérables en fonds pouvant constituer une étape vers la durabilité d'un pays donné, avec la garantie d'un certain degré de suivi. Le commerce d'armes et les violations des droits humains devraient être considérés comme un obstacle au soulagement de la dette. Un autre aspect à prendre en compte est l'engagement à atteindre une plus grande résilience et une neutralité climatique, comme incitation pour renforcer l'esprit de RELEASE G20.

Dans l'esprit de flexibilité de RELEASE G20, dans le cas de pays particulièrement fragiles, fortement endettés et présentant des niveaux de dette insoutenables en raison des conséquences de la pandémie, une annulation totale ou partielle de la dette reste l'option la plus souhaitable.

RELEASE G20 pourrait représenter la proposition gagnante du G20 à la communauté internationale pour parvenir à un accord à long terme sur la réduction du fardeau de la dette et pour identifier un processus de restructuration systématique et durable de la dette souveraine dans les pays les plus fragiles et endettés, en lien avec des investissements sur les ODD. L'initiative aurait un impact politique fort, en tant qu'étape fondamentale dans la mise en œuvre des engagements en matière de "Financement du Développement", ainsi qu'un impact opérationnel dans le domaine de la coopération internationale. Elle permettrait une restructuration de la dette juste, régulière, opportune et efficace, donnant aux pays les moyens d'investir dans les ODD.

Texte intégral en [italien](#), [anglais](#), [français](#)